

Inscription mode d'emploi

www.sante-travail-limousin.org

Pour créer un compte à partir du site **STL Limousin** et de la rubrique E.learning, c'est simple et rapide. Muni(e) de votre numéro d'adhérent, vous devez :

- Cliquer sur votre région, puis choisir votre service de santé au travail,
- Remplir le formulaire d'inscription et confirmer.

Une fois le formulaire complété et envoyé, vous recevrez par mail un identifiant et un mot de passe ainsi qu'un lien vers la plateforme de formation.

Je souhaite m'inscrire

Votre service de santé au travail* :

Code adhérent* :

Nom stagiaire* :

Prénom stagiaire* :

Entreprise* :

SIRET :

J'ai un mail à mon nom* : Oui Non

Mail* :

Confirmation mail* :

Un problème ? Faites une demande auprès du support.

* Champs obligatoires

E-Learning pratique



Nous vous rappelons que l'accès au service e-learning est compris dans le coût de la cotisation annuelle.

Nos équipes pluridisciplinaires se tiennent à votre disposition pour vous apporter tous renseignements qui pourraient vous être utiles.

Pour plus de renseignements, contactez votre service de santé au travail

05 55 20 75 11

ou directement en ligne :

www.sante-travail-limousin.org



santé au travail en limousin

Les services interentreprises de santé au travail du Limousin : ACIST 23, AIST 19, AIST 87, AMCO BTP, sont regroupés au sein de STL Limousin.

STL — Octobre 2017 — crédits Afometra/STL.



santé & prévention
des risques professionnels

Santé au Travail

Les formations E.learning
de votre service de santé au
travail



Formez vous à votre rythme

Le E-LEARNING ? Un nouvel outil à votre disposition

Le E.learning

L'e-learning ou apprentissage en ligne, permet de suivre une formation à distance. Il recouvre toutes les méthodes de formation s'appuyant sur l'outil informatique.



L'e-learning nécessite une maîtrise suffisante des outils informatiques et d'Internet pour pouvoir suivre la formation.

Les modules

Le service d'e-learning propose des modules de sensibilisation et d'information aux risques, assortis de cas pratiques, de jeux interactifs, de documents annexes, de QCM et d'attestations de suivi de formation, dans le but de participer à l'évaluation et à la prévention des risques professionnels.



10 modules :

- Evaluation des risques professionnels
- Risque bruit
- Risque manutention manuelle de charges
- Risque troubles musculosquelettiques (TMS)
- Risque chimique
- Risque routier
- Gérer la sous-traitance
- Risques psychosociaux (RPS)
- Vieillesse au travail
- Consommations, addictions et vie professionnelle

- Exemples concrets, pratiques et bien illustrés
- Outil de qualité, simple, agréable
- Interactions

Ces modules ont pour objectif de délivrer un premier niveau d'information et de sensibilisation qui pourra être ensuite complété.

Les avantages de l'auto-formation :

- Rapidité de mise en place
- Flexibilité
- Accessibilité
- Souplesse de consultation
- Format court et agréable

Une attestation de suivi de formation